

## **Notre-Dame-du-Bon-Conseil, lundi 9 septembre 2013 à 19h30.**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville conformément à nos règlements numéros 323-2003, 338-2005 et au Code municipal.

Sont présents les conseillers suivants : Daniel Dufort, arrive au point 5, Marie-Lyne Landry Stéphane Dionne, Éric Allard, Maureen Landry, Jacqueline Demers.

Formant quorum sous la présidence du maire Michel Bourgeois.

Valérie Aubin, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

*\*\*À noter que le genre masculin est utilisé dans le but d'alléger la lecture du texte, et ce, sans discrimination pour le genre féminin.*

---

### **1. OUVERTURE, PRIÈRE, PRÉSENCE ET BIENVENUE;**

Le maire constate le quorum et déclare la session ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents et madame Valérie Aubin récite une prière.

---

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;**

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en ajoutant au point 9.4 Borne sèche 4 Saisons

**ORDRE DU JOUR**  
**Séance ordinaire du conseil**  
Le lundi 9 septembre 2013 à 19h30

1. Ouverture, prière, présences et bienvenue ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption des procès-verbaux du 19 août 2013;
4. Adoption des comptes à payer et transferts ;
5. Période de questions ;
6. Dépôt de la correspondance ;
7. Demande des citoyens et autres ;
  - 7.1 Demande ARDAD ;
8. Administration ;
  - 8.1 Gestion documentaire – Société d'histoire de Drummond ;
  - 8.2 Abolition du projet de règlement 399-2013 ;
  - 8.3 Rémunération du personnel électoral ;
  - 8.4 Sintra ;
  - 8.5 Demande de remboursement des frais de pince de désincarcération ;
  - 8.6 Renouvellement assurances ;
  - 8.7 Inauguration nouveaux locaux de Desjardins entreprises Drummond ;
  - 8.8 Partenaire 12-18 ;
  - 8.9 Rapport financier au 31 août 2013 ;
9. Incendie et sécurité publique ;
  - 9.1 Facture au 31 juillet 2013 ;
  - 9.2 Entente entre les municipalités
  - 9.3 Avis de motion règlement 400-2013 décrétant tarif lors d'intervention incendie de véhicule;
10. Voirie et Urbanisme ;
  - 10.1 Adoption du 1<sup>er</sup> projet de modification règlement zonage ;
  - 10.2 Adoption du 1<sup>er</sup> projet de modification règlement de lotissement ;
  - 10.3 Adoption du 1<sup>er</sup> projet de modification règlement administratif ;
  - 10.4 Résultat soumission - subvention député 16 000\$ ;
  - 10.5 Drainage 10<sup>e</sup> rang Wendover ;
  - 10.6 Nettoyage des ponceaux ;
  - 10.7 Ligne de rues ;

2013.186

- 10.8 Bénévoles bucherons, protection CSST ;
- 10.9 Remplissage fossés rang de la rivière ;
- 11. Loisirs ;
  - 11.1 Bibliothèque ;
  - 11.2 Stationnement halte vélo;
- 12. Hygiène du milieu ;
  - 12.1 Régie intermunicipale de gestion des déchets du Bas St-Francois ;
  - 12.2 Soumission vidange des fosses septiques;
  - 12.3 Collecte encombrants automnes 2013 ;
- 13. Dépôt et rapport des comités;
- 14. Période de questions;
- 15. Varia ;
- 16. Levée de l'assemblée.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL 19 AOÛT 2013;**

2013.187

Il est proposé par Jacqueline Demers, appuyé par Éric Allard et résolu d'adopter le procès-verbal du 19 août 2013 tel que rédigé.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

**4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET TRANSFERTS:**

2013.188

Considérant les déboursés en date du 9 septembre 2013, déboursés effectués durant le mois :

**Compte à payer durant le mois au 9 septembre 2013 :**

Chèque	fournisseur (description) .....	montant
	Salaires (août 2013) .....	11 743.96\$
6015	salaires inclus dans les salaires de septembre 2013	
Total :	.....	11 743.96\$

**Compte à payer au 19 août 2013 :**

6016	Citoyen (remboursement taxes – scolaire – erreur citoyen).....	321.61\$
6017	Citoyen (remboursement suite complémentaire) .....	510.38\$
6018	Citoyen (remboursement suite complémentaire) .....	175.82\$
6019	Citoyen (remboursement suite complémentaire) .....	235.38\$
6020	Citoyen (remboursement suite complémentaire) .....	118.90\$
6021	Biolab (analyse d'eau) .....	369.54\$
6022	MRC Drummond (quote-part septembre 2013).....	6 727.49\$
6023	Mun. Village NDBC (incendie juin 2013) .....	5 155.81\$
6024	R.G.M.R. Bas St-François (quote-part septembre 2013) .....	5 981.91\$
6025	2313-7771 Qc inc. (abonnement système d'alarme) .....	155.22\$
6026	Groupe Maskatel (téléphone et fax septembre) .....	113.36\$
6027	Valérie Aubin (déplacements société d'histoire) .....	16.11\$
6028	Ville de Warwick (entente loisirs 2013).....	593.20\$
6029	annulé	
6030	T.J. D'eau (entretien pelouse, hôtel de ville et halte vélo).....	574.88\$
6031	Industrielle alliance (assurance collective) .....	624.83\$
**6032	Visa Desjardins (essence) .....	115.32\$
6033	Citoyen (prime non résident 100% camp de jour) .....	25.00\$
6034	Citoyen (prime non résident 100% camp de jour) .....	52.50\$
6035	SCU (modification suite à l'avis préliminaire des projets de règl.) ..	965.79\$
6036	Citoyen (remb. 50% prime non résident natation) .....	56.40\$
6037	Citoyen (remb. Taxes scolaire payé par erreur) .....	345.11\$
6038	CN (passage à niveau).....	630.47\$
6039	Excavation Alexandre St-Pierre (travaux halte vélo, ponceau) ....	6 542.09\$
6040	Machinerie Benoit et Frère (quincaillerie).....	26.26\$
6041	Ministre du Revenu du Qc (remise salaires) .....	3 269.20\$

6042	Petite Caisse (poste, kleenex, sac ordure).....	19.99\$
6043	Receveur général (remises salaires).....	1 436.20\$
6044	Valérie Aubin (formation élection, déplacement et 2 repas).....	48.89\$
6045	Excavation Chauvette 2000 (pelle et camion route Boucher) .....	1 739.57\$
6046	Citoyen (remboursement 50% prime non résident natation).....	107.50\$
6047	Citoyen (remboursement 100% prime non résident camp jour).....	25.00\$
6048	Ville de Drummondville (partage financement supra locaux) .....	2 517.00\$
6049	Hydro Québec (garage municipal).....	145.57\$
6050	Citoyen (remboursement 50% prime non-résidents basket).....	27.50\$
6051	Hélène Ducharme (ménage du 12 août au 9 septembre).....	200.00\$
Total :		40 009.87\$

En conséquence, il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'accepter les déboursés ci-dessus énumérés pour un montant de 51 753.83\$

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

\* Dépenses autorisées par la directrice générale Valérie Aubin en référence au règlement de délégation de pouvoir.

\*\* Dépenses autorisées par l'inspecteur Gilles Parenteau en référence au règlement de délégation de pouvoir.

**5. PÉRIODE DE QUESTIONS;**

La parole est accordée aux gens présents.

M. Dufort prend son siège.

**6. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE;**

La liste de la correspondance est déposée.

**7. DEMANDE DES CITOYENS ET AUTRES;**

**7.1 DEMANDE ARDAD;**

2013.188

Considérant la demande d'autorisation de traverse de chemin public du club de motoneige l'ARDAD ;

Il est proposé par Jacqueline Demers, appuyé par Maureen Landry et résolu d'autoriser l'ARDAD Centre-du-Québec à traverser le 9<sup>e</sup> Rang de Wendover, le 10<sup>e</sup> rang de Wendover, le 13<sup>e</sup> rang de Wendover et 10<sup>e</sup> rang Simpson.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

**8. ADMINISTRATION;**

**8.1. GESTION DOCUMENTAIRE – SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE DRUMMOND;**

2013.189

Considérant la présentation des services offerts par la société d'histoire de Drummond pour un montant de 5 260\$;

Considérant que ce projet peut être sectionné en 2 phases;

Considérant que la phase 1 au coût de 2580\$ constituerait à :

- l'élaboration d'une politique de gestion documentaire;

- la mise à jour et personnalisation du calendrier de conservation et du plan de classification selon le guide de l'ADMQ;
- l'achat du logiciel de gestion documentaire Antoine sur un poste de travail;
- l'entrée du plan de classification
- l'entrée du calendrier de conservation dans le logiciel, incluant une modification du calendrier au besoin;
- la formation du personnel à l'application du plan de gestion documentaire dans le logiciel Antoine;

Considérant que la phase 2 au coût de 2 680\$ constituerait à

- inventaire, tri et classement des documents administratifs et historiques;
- aménagement des espaces de conservation;
- organisation de la voûte
- Identification des contenants (boîte et étiquettes)

Considérant l'obligation d'avoir un plan et un calendrier de conservation adaptés à notre municipalité et approuvés par Bibliothèque et archives nationales du Québec;

Considérant que pour le futur et les archives de la municipalité, une gestion documentaire claire est à privilégier;

En conséquence, il est proposé par Jacqueline Demers, appuyé par Éric Allard et résolu de séparer le projet en 2 phases. De prévoir les montants au budget 2014 pour la phase 1 et la phase 2 pour le budget 2015.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

2013.190

### **8.2 ABOLITION DU PROJET DE RÈGLEMENT 399-2013;**

Il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Éric Allard et résolu à l'unanimité que les membres du conseil abolissent le projet de règlement # 399-2013 et mettre fin à la procédure entamée au conseil d'août 2013.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

2013.191

### **8.3 RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL;**

Considérant la rémunération de base pour le personnel électoral est déterminée par règlement du gouvernement du Québec;

Considérant que la rémunération du personnel électoral représente pour certains postes un tarif en deçà du salaire minimum;

Considérant qu'il est de plus en plus difficile de recruter du personnel électoral pour le motif salarial;

Considérant que le conseil peut par résolution augmenter cette rémunération;

Considérant que lors de l'élection 2009 une augmentation de 28.6% avait été acceptée.

Considérant qu'une indexation de 2 % par année aurait porté à 36.6%

En conséquence, il est proposé par Jacqueline Demers, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'accepter une augmentation de 34.5% afin que le salaire le plus bas soit à 10.15\$ / heure et qu'une indexation de 2% soit acceptée par année pour le futur.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

2013.192

### **8.4 SINTRA;**

Considérant que la municipalité Paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil a été approchée par la Firme Sintra pour recevoir une espèce d'arbre menacé d'extinction;

Considérant que madame Brenda Carey, responsable du volet environnement chez Sintra s'implique beaucoup pour la sauvegarde de la faune et de la flore;

Considérant que la municipalité souligne et approuve les démarches salvatrices initiées par Sintra pour certaines espèces d'arbres dont le Noyer cendre (*Juglans cinerea*);

En conséquence, il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Maureen Landry et résolu que la Municipalité Paroisse accepte l'offre de Sintra et autorise la plantation d'un Noyer Cendré à la Halte Vélo dans le rang de la rivière. Nous profitons de l'occasion pour féliciter Sintra pour les initiatives de sauvegarde de l'environnement et son implication concrète dans le développement durable.

#### **Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

### **8.5 DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE PINCES DE DÉSINCARCÉRATION;**

2013.193

Considérant que la vie, la sécurité et la protection des personnes sont une priorité pour la Municipalité;

Considérant que tout citoyen peut bénéficier des services de sécurité où qu'il soit;

Considérant que la route 122 et l'autoroute 20 traversent le territoire de notre municipalité;

Considérant que selon la configuration du réseau routier, la présence de ces routes à fort débit sur notre territoire représente un potentiel d'intervention très fréquent et par conséquent, des coûts plus élevés à supporter en cas d'intervention des services sécurité;

Considérant que pour répondre adéquatement lors d'accidents routier, la Sûreté du Québec fait appel aux pinces de désincarcération des Municipalités offrant ce service;

Considérant que les normes NFPA exigent la présence de pompiers et camions incendies lors d'une opération de désincarcération;

Considérant que ces services ne sont pas remboursables totalement par la Société d'assurance automobile du Québec;

Considérant que le coût des pompiers, des camions d'intervention et du carburant n'est pas remboursé par la SAAQ (Société d'assurance automobile du Québec)

Considérant que se référant à la décision Martel c. Ville de Richmond JE 2001-594 les compagnies d'assurances refusent maintenant de rembourser aux municipalités la portion de la facture qui n'est pas remboursée par la SAAQ :

Considérant que depuis l'adoption du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie, les exigences à rencontrer font grimper le coût du Service des Incendies;

Considérant que la Municipalité considère que ses citoyens n'ont pas à payer pour offrir des services de sécurité aux gens de passage sur leur territoire;

Considérant que la Municipalité croit fermement que le fait d'offrir ces services de sécurité imprévisibles peut avoir un impact néfaste sur le budget annuel et hausser les coûts inhérents à l'entente concernant la Sécurité incendie;

Considérant que la Municipalité croit que ces coûts devraient être défrayés intégralement par l'ensemble de la population du Québec qui peut bénéficier de ces services peu importe où se produit un accident;

En conséquence, il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu de demander remboursement des frais d'intervention lorsque les pinces de désincarcération sont requises par la Sûreté du Québec et de demander à la SAAQ de modifier la réglementation actuelle à l'effet que la totalité des coûts d'une opération de désincarcération soit intégralement remboursée à la municipalité.

#### **Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

#### **8.6 RENOUVELLEMENT ASSURANCES;**

À suivre le mois prochain.

---

#### **8.7 INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX DE DESJARDINS ENTREPRISES DRUMMOND;**

2013.194

Considérant l'invitation de Desjardins entreprise à inaugurer ses nouveaux locaux le 27 septembre prochain;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Éric Allard et résolu d'autoriser Jacqueline Demers à assister à l'inauguration. Que les frais de déplacement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

#### **8.8 PARTENAIRE 12-18;**

2013.195

Considérant que l'approche de Partenaires 12-18 vise à développer la capacité des adolescents à répondre à leurs propres besoins en favorisant l'esprit d'initiative et d'entrepreneuriat ;

Considérant que Partenaire 12-18 soutien la participation active des adolescents dans les communautés rurales, et ce, en synergie avec les parents et les différents acteurs locaux;

Considérant l'étude scientifique réalisée en 2007 en ce qui a trait à l'impact et aux retombées positives auprès des jeunes de l'approche prônée par Partenaires 12-18;

Considérant que la municipalité veut encourager la relève dans les instances décisionnelles, faire une place aux jeunes et appuyer des initiatives qui leur permettent d'améliorer leur qualité de vie et de dynamiser leur milieu;

Considérant la structure souple, économique et bien adaptée au milieu rural de Partenaire 12-18;

En conséquence, il est proposé par Jacqueline Demers, appuyé par Maureen Landry et résolu que la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil Paroisse appuie la demande présentée pour qu'un financement adéquat soit accordé à Partenaire 12-18 afin que cet organisme puisse offrir ses services aux adolescents demeurant dans notre municipalité rurale.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

#### **8.9 DEPOT RAPPORT FINANCIER 31/08/2013;**

Le rapport financier est déposé au 31 août 2013 et disponible pour consultation.

---

#### **INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE;**

##### **9.1 FACTURE AU 31 JUILLET 2013 ;**

2013.196

Considérant la facture en date du 31 juillet 2013 au montant 588.48\$

En conséquence, il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Éric Allard et résolu d'accepter la facture telle que présentée

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

2013.197

**9.2 ENTENTE ENTRE LES MUNICIPALITÉS;**

Considérant la recommandation du comité incendie en date du 6 août 2013;

Il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Éric Allard et résolu d'autoriser le maire et la directrice générale / secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Paroisse une entente relative à l'établissement d'une force de frappe avec les municipalités de St-Cyrille de Wendover, Ste-Perpétue, St-Léonard d'Aston et St-Félix-de-Kingsey conformément au schéma de couverture de risque incendie.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

2013.198

**9.3 AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 400-2013 DÉCRÉTANT TARIFS LORS D'INTERVENTION INCENDIE DE VÉHICULES;**

Un avis de motion est donné par Stéphane Dionne qu'à une prochaine séance le règlement #400-2013 sera adopté décrétant le tarif lors d'intervention incendie de véhicule.

---

2013.199

**9.3 BORNE SÈCHE 4 SAISONS;**

Considérant que les pompiers ont constaté lors des tests de pompage à la borne sèche 4 Saisons des problèmes de filtrage;

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu de demander à l'inspecteur d'analyser et rechercher une solution afin de remédier à une solution.

De fermer temporairement la borne sèche 4 Saisons et de demander aux pompiers de ne plus utiliser cette borne sèche tant que le problème ne sera pas remédié.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

**10 VOIRIE ET URBANISME;**

**10.1 ADOPTION DU 1<sup>ER</sup> PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE;**

2013.200

**PROJET DE RÈGLEMENT No 401-2013  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT  
DE ZONAGE N° 163**

**ATTENDU QUE** la municipalité a le pouvoir de modifier le règlement de zonage comme le prévoit la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite intégrer dans sa réglementation, toutes les dispositions concernant la sécurité des piscines résidentielles provenant du règlement provincial;

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite apporter les modifications requises compte tenu que la rénovation cadastrale est en vigueur sur le territoire;

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite intégrer les dispositions du RCI-134 de la MRC pour faciliter le travail de l'inspecteur municipal. Ces dispositions concernent notamment les rives et le littoral, les usages agricoles et les restrictions, les îlots déstructurés, les logements intergénérationnels, les coupes forestières, etc.;

**ATTENDU QU'UNE** assemblée publique sera tenue le lundi 23 septembre 2013 à 13h00 à la salle du conseil sise au 1428, route122 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Daniel Dufort, appuyé par Jacqueline Demers et résolu:



Qu'un projet de règlement no 401-2013 modifiant le règlement de zonage 163 soit et est adopté, comme s'il était ici reproduit.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

**10.2 ADOPTION DU 1<sup>ER</sup> PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT 164;**

2013.201

**PROJET DE RÈGLEMENT No 402-2013  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT  
DE LOTISSEMENT N° 164**

**ATTENDU QUE** la municipalité a le pouvoir de modifier le règlement de lotissement comme le prévoit la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite apporter les modifications requises compte tenu que la rénovation cadastrale est en vigueur sur le territoire;

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite intégrer les dispositions du RCI-134 de la MRC

**ATTENDU QU'UNE** assemblée publique sera tenue le lundi 23 septembre 2013 à 13h00 à la salle du conseil sise au 1428, route122 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Daniel Dufort, appuyé par Jacqueline Demers et résolu:

Qu'un projet de règlement no 402-2013 modifiant le règlement de lotissement 164 soit et est adopté, comme s'il était ici reproduit.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

**10.3 ADOPTION DU 1<sup>ER</sup> PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT D'ADMINISTRATIF 166;**

2013.202

**PROJET DE RÈGLEMENT No 403-2013  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT  
ADMINISTRATIF N° 166**

**ATTENDU QUE** la municipalité a le pouvoir de modifier le règlement administratif comme le prévoit la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite intégrer dans sa réglementation, toutes les dispositions concernant la sécurité des piscines résidentielles provenant du règlement provincial;

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite apporter les modifications requises compte tenu que la rénovation cadastrale est en vigueur sur le territoire;

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite intégrer les dispositions du RCI-134 de la MRC pour faciliter le travail de l'inspecteur municipal. Ces dispositions concernent notamment les rives et le littoral et les coupes forestières;

**ATTENDU QU'UNE** assemblée publique sera tenue le lundi 23 septembre 2013 à 13h00 à la salle du conseil sise au 1428, route122 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Daniel Dufort, appuyé par Jacqueline Demers et résolu:

Qu'un projet de règlement no 403-2013 modifiant le règlement administratif 166 soit et est adopté, comme s'il était ici reproduit.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**



2013.203

**10.4 RÉSULTAT SOUMISSION – SUBVENTION DÉPUTÉ 16 000\$;**

Considérant les résultats des soumissions sur invitation pour du pavage sur une longueur approximative de 550 mètres dans le rang de l'île;

Sintra	31 042.00\$
Smith Asphalte	29 603.75\$
Pavage Veilleux	29 909.00\$

En conséquence, il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu de donner le contrat à Smith Asphalte.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

2013.204

**10.5 DRAINAGE 10<sup>E</sup> RANG WENDOVER;**

Considérant les demandes reçues dans le 10<sup>e</sup> rang Wendover pour des problèmes de drainage;

Il est proposé par Éric Allard, appuyé par Jacqueline Demers et résolu de mandater l'inspecteur Gilles Parenteau d'entamer les démarches pour analyser les solutions possibles pour régler les problèmes de drainage du 10<sup>e</sup> rang Wendover.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

**10.6 NETTOYAGE DES PONCEAUX;**

2013.205

Considérant les recommandations de l'inspecteur sur les ponceaux à nettoyer;

Il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Daniel Dufort et résolu d'autoriser un montant de 1000\$ pour procéder au nettoyage.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

**10.7 LIGNES DE RUE;**

2013.206

Considérant les travaux de pavage prévus cet automne;

En conséquence, il est proposé par Jacqueline Demers, appuyé par Maureen Landry et résolu d'autoriser un montant d'environ 300\$ pour ligner le nouveau pavage dans le rang de l'île.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

**10.8 BÉNÉVOLES BUCHERONS, PROTECTION C.S.S.T.;**

2013.207

Considérant que plusieurs arbres matures menacent de tomber dans le chemin et qu'une coupe préventive est à privilégier;

Considérant que des citoyens bénévoles sont prêts à venir bûcher ces arbres

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Maureen Landry et résolu à l'unanimité d'accepter la coupe préventive et de protéger les bénévoles par la CSST.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

**10.9 REMPLISSAGE FOSSÉS RANG DE LA RIVIÈRE;**

2013.208

Considérant les travaux exécutés dans le rang de la rivière ont dépassé les coûts;

En conséquence, il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Jacqueline Demers et résolu d'entériner les travaux effectués pour les dépassements de coût.

*Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères*

---

**11 LOISIRS;**

**11.1 BIBLIOTHÈQUE;**

---

**11.2 STATIONNEMENT HALTE-VÉLO;**

2013.209

Considérant le nouveau stationnement à la halte vélo dans le rang de la rivière;

Considérant que pour la sécurité des usagers, une délimitation du stationnement doit être faite;

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Daniel Dufort et résolu de mandater l'inspecteur à analyser les solutions possibles. De planifier et budgéter les travaux pour 2014.

*Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères*

---

**12. HYGIÈNE DU MILIEU;**

**12.1 RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS DU BAS ST-FRANÇOIS;**

Rapport de comité

---

**12.2 COLLECTE DES ENCOMBRANTS (GROS REBUTS) AUTOMNE 2013;**

La collecte des encombrants le 11 octobre 2013.

---

**13. DÉPÔT ET RAPPORT DES COMITÉS;**

Chaque membre du conseil fait un compte rendu de ses comités.

---

**14. PÉRIODE DE QUESTIONS;**

La période est accordée aux gens dans la salle;

---

**15. VARIA;**

---

**16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE;**

2013.210

Il est proposé par Éric Allard et résolu de lever l'assemblée à 21h00.

---

Michel Bourgeois,  
Maire

---

Valérie Aubin, gma  
Directrice générale/  
Secrétaire-trésorière

Je soussignée certifie que les déboursés dans la présente session ont des crédits suffisants.

---

Valérie Aubin, gma  
Directrice générale / secrétaire-trésorière